

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 avril 2021

Ouverture de la séance du conseil municipal 10 membres présents

Présents : Mme. PIRASTU M, Mme. MAITRE L, M. BRIX L, Mme RIOS C, Mme COLOMBET-LEBLOND L, M. TOURILLE. C, M. TAPIE.F, M. CAVARROC JC, Mme CHABOT AP, M. RHODES B.

Absent excusé : GARRIGUES F

Secrétaire de séance : Mme CHABOT AP

Ordre du jour :

- Demande de subvention amendes de police pour les travaux d'aménagements de sécurité de la RD 662
- Vote des taxes foncier bâti et non bâti
- Choix des subventions
- Compte administratif assainissement
- Vote du budget primitif général

Demande de subvention amendes police

M le maire présente la demande de subvention amendes police pour les travaux d'aménagements de sécurité RD 662

- Ralentisseur ; pose de potelets sur le trottoir ; changement de régime de priorité sur deux carrefours

Un devis est présenté de l'entreprise GREGORY située à Capdenac -gare

Vote :

- Mise en place du projet en 2022 vote à l'unanimité
- Une demande d'aide au dpt au titre des amendes de police : vote à l'unanimité

Présentation des votes des taxes foncières bâti et non bâti

M le maire nous présente les taxes locales foncières bâties et non bâties avec différentes projections d'augmentation de base du TFB et TFNB. Ceci afin de présenter l'effort fiscal de la commune en augmentation pour appuyer les futurs demandes de subvention.

Pour info : Le département reverse de la taxe foncière pour compenser la taxe d'habitation.

Vote : proposition d'augmentation de 0.5 le Taux taxes foncière bâtie et taux foncier non bâtie. 7 membres pour et 3 membres contre (pas d'augmentation).

Notre ressource fiscale 2021 sera de 36447 euros

Demandes des choix de subventions communales :

M. le maire présente les demandes :

- Restaurants du cœur : non
- Les bleuets de France : non
- Les boulistes d'Ambérac avec présentation de devis : non

Association des parents d'élèves de l'école d'Ambérac : oui
AFM Téléthon : non
ADMR portage repas : non
L'outils en main du pays de Figeac : non
Deux mains pour demain : non
Chambre des métiers et de l'artisanat du lot : non

Les membres ont voté à l'unanimité la répartition suivante :

APE : 100 euros

200 euros sont proposés au budget en prévision de demande supplémentaire.

Compte administratif / budget annexe assainissement

M. Le Maire présente le résultat budgétaire de l'exercice, résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés de l'exercice 2020.

Vote compte administratif assainissement 2020

Lucien Brix premier adjoint présente le Section d'exploitation : détails des dépenses ; le détail des recettes. La section investissement avec le détail des dépenses essentiellement le remboursement d'emprunt ; recettes d'investissement (subventions versées en 2020).

Vote du compte administratif d'assainissement à l'unanimité des présents – 9 votants.

Vote du budget primitif 2021

M le Maire présente le budget primitif 2021 avec les propositions sur l'année 2021, section investissement et section fonctionnement.

Les prévisions en investissement prévues, se retrouvent dans le budget primitif 2021.

Vote à l'unanimité des membres du conseil municipale : 10

La séance est levée à 23h51.